

Mutualiser les PCRS en Bourgogne-Franche Comté

9 NOVEMBRE 2017
**MAISON
RÉGIONALE DE
L'INNOVATION
DIJON**



Olivier FLORET chef de projet PCRS – SIEIL

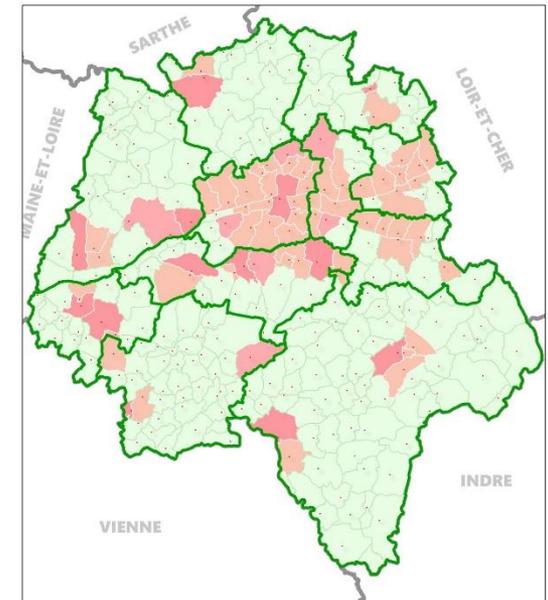
En guise d'introduction : Quelques chiffres sur le département de l'Indre-et-Loire

600 250 habitants

273 communes dont 73 classées comme urbaines par
l'INSEE

11 EPCI dont une Métropole

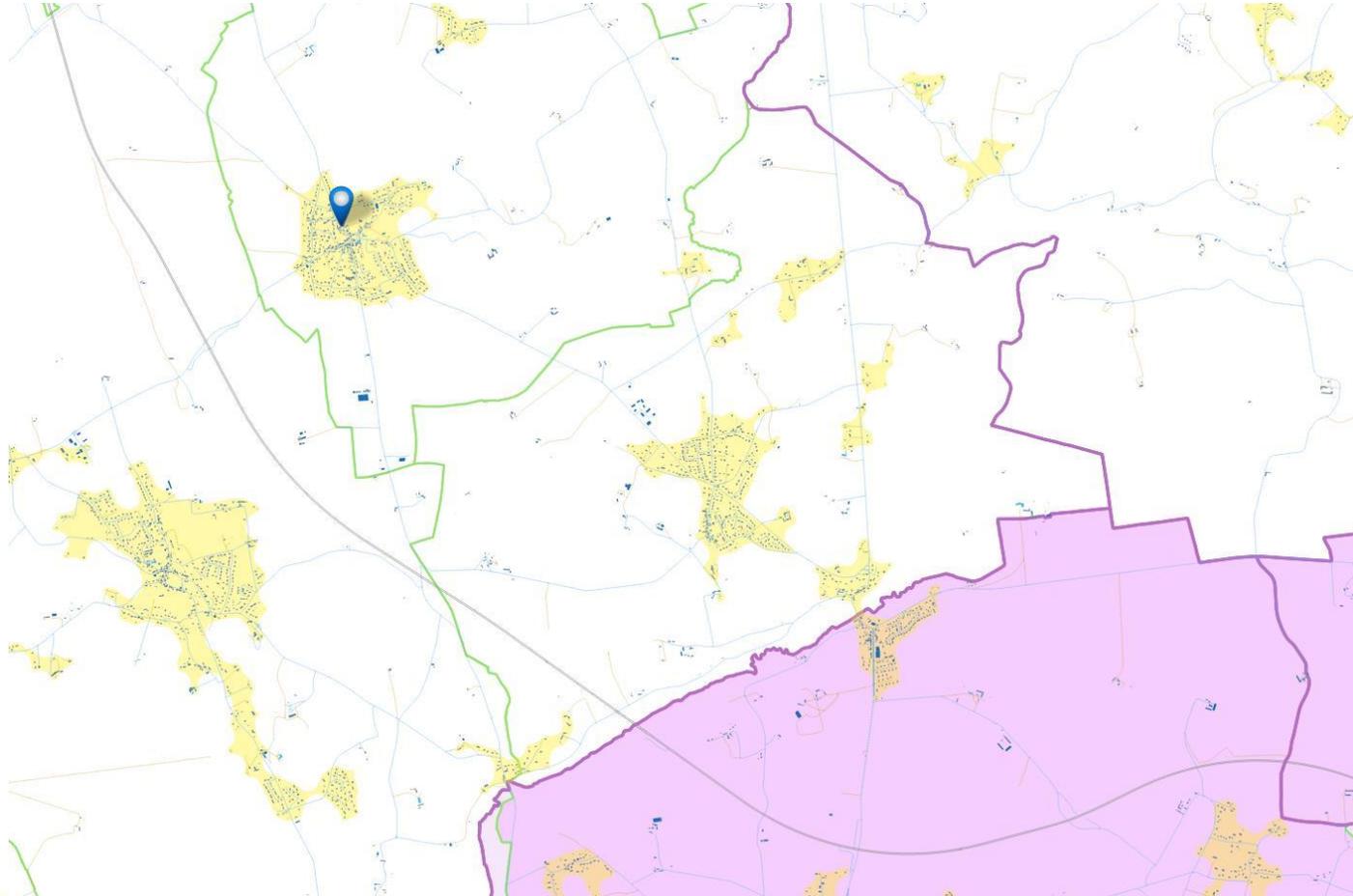
15 225 km de voies (exceptées les autoroutes) dont
environ 5 000 km classées par le SIEIL en zone urbaine



Classement selon l'INSEE des communes de l'Indre-et-Loire

Légende

 Département	 Commune d'Indre-et-Loire [273]
 EPCI à fiscalité propre	 Centre [13]
	 Isdée [7]
	 Périphérie [53]
	 Rurale [200]



Pourquoi le SIEIL s'intéresse-t-il au PCRS?

- Pour répondre à ses propres besoins en fonds de plans précis Etudes, travaux DT-DICT ;
- Parce que la cartographie au service de ses adhérents est une compétence de longue date.
- Parce que le SIEIL est convaincu qu'un fond plan unique et partagé par tous ne peut être que bénéfique.



Constats et éléments de réflexion

- Il n'existe pas à l'heure actuelle de fond de plan qui couvre l'ensemble du département avec la qualité requise ;
- Commune, EPCI, département, région quelle est la maille la mieux adaptée ?
- Le PCRS ne représente qu'environ 30% des informations d'un RTGE ;
- Les affleurants ne sont pas tous référencés. Quand ils le sont ils ne sont généralement pas de classe A ;
- Traitement des territoires ruraux et des territoires urbains ;
- Quelle(s) technique(s) ?
- Combien ça coûte ?



Eléments de réponses

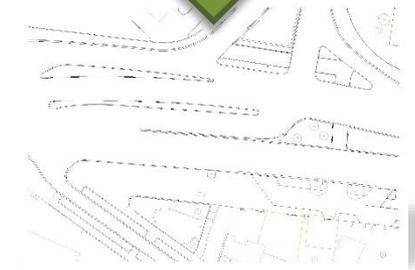
- Il vaut mieux partir de rien que de tenter de reprendre des données disparates et hétérogènes ;
- Le département est une bonne échelle pour produire un PCRS ;
- Le surcoût d'un RTGE par rapport à un PCRS + affleurants est faible ;
- Ce sont les zones à enjeux qui doivent être privilégiées ;
- Il n'y a pas de solution miracle, toutes ont leurs défauts et leurs inconvénients ;
- Les coûts sont très variables ... on parle en millions d'euros



Le choix du SIEIL



- Proposer un RTGE départemental ;
- Avec 272 communes adhérentes, le syndicat s'est prononcé pour devenir l'Autorité Publique Locale Compétente en matière de PCRS pour le département de l'Indre-et-Loire ;
- Le Mobile-Mapping (laser et images terrestres) et la restitution vectorielle sont les techniques qui répondent le mieux aux besoins définis ;
- La régie est une solution économique





- Achat des matériels et des logiciels
- Recrutement de 4 personnes (géomètres topographes)



Le modèle économique



- L'offre se décline en 5 niveaux de services
 1. Nuage de points et images posts-traités
 2. PCRS
 3. Affleurants de réseaux
 4. Complément Référentiel à Très Grande Echelle
 5. Prestations à la carte

Chaque partenaire public ou privé adhérent choisira de quel(s) niveau(x) de service(s) il souhaite disposer.

Le calcul de la cotisation sera fonction du territoire de compétence :

- départemental, offre globalisée ;
- infra-départemental, en fonction du linéaire de voies "urbaines" et "rurales" par communes ;

Des coefficients pourront être appliqués en fonction du caractère sensible ou non du réseau, du nombre d'habitants ...



La gouvernance



Une réflexion juridique est en cours pour définir la structure porteuse la mieux adaptée permettant d'accueillir les différents partenaires.

Une charte décrivant l'objet et définissant les droits et devoirs de chacun sera proposée.

Les membres signataires de la charte siégeront dans les comités de direction, comité de pilotage et groupes de travail.

Mettre les collectivités au cœur du dispositif

Les détails pratiques sont en cours de définition .



Merci pour votre attention

oOo

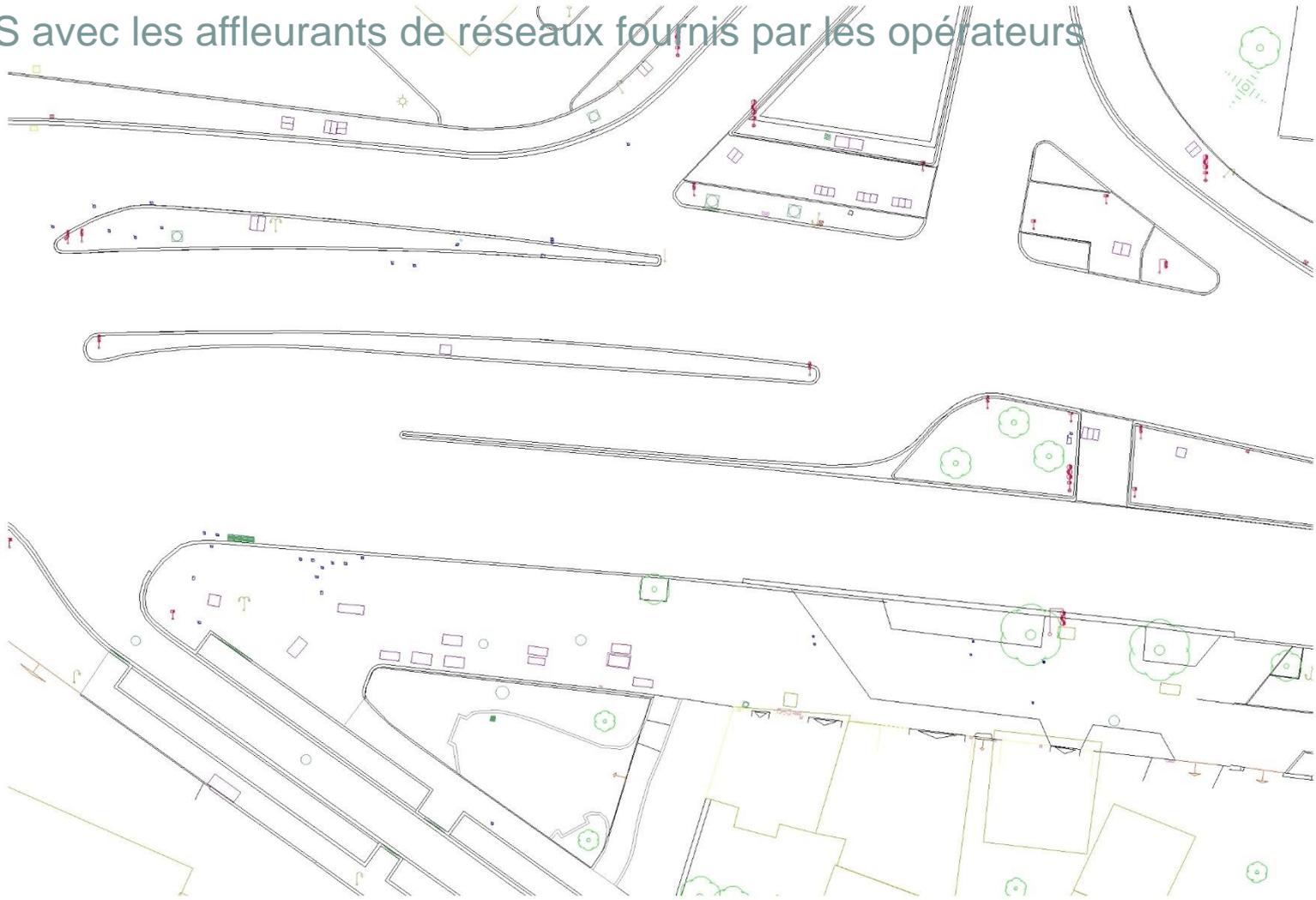
Place aux questions



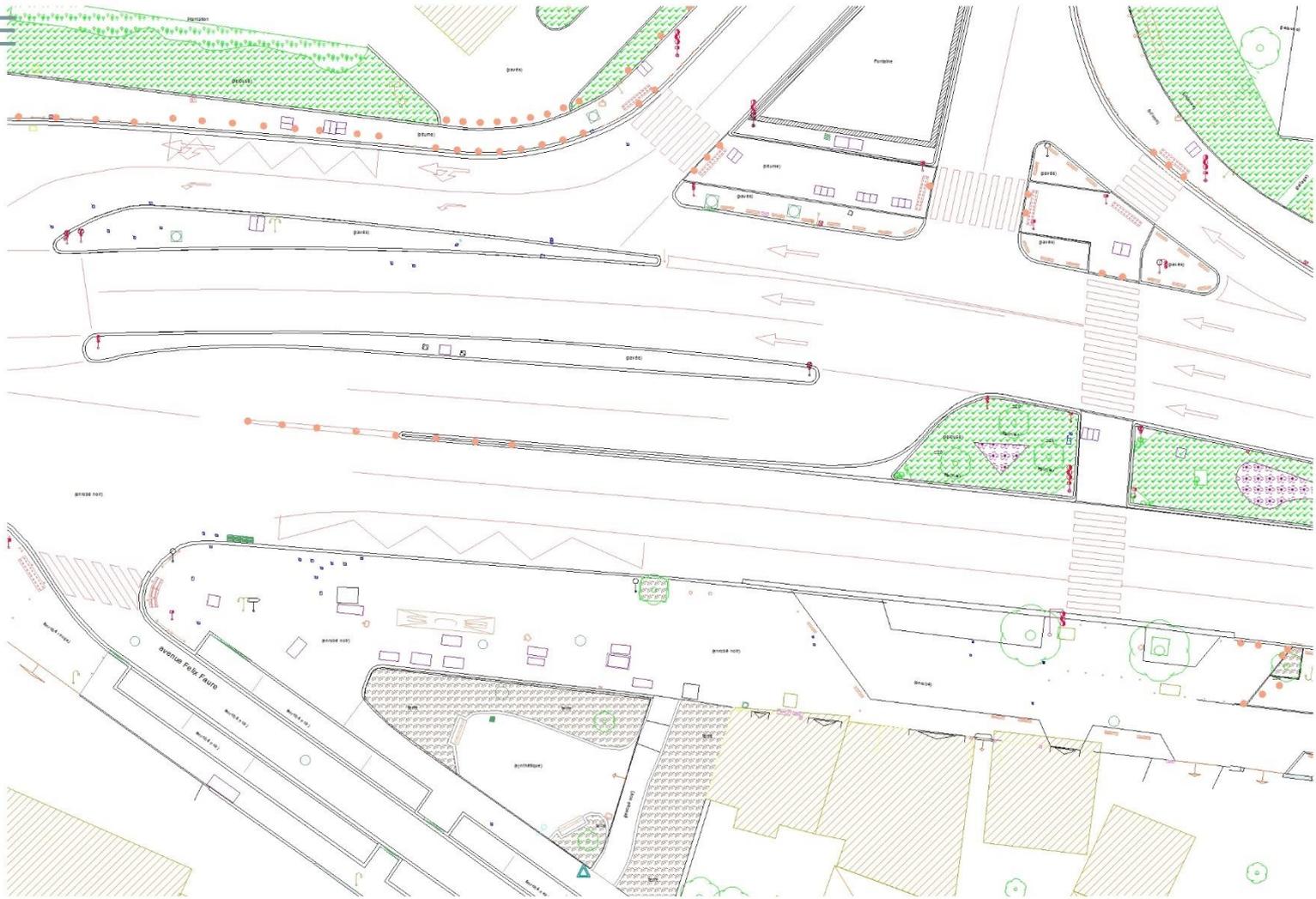
PCRS seul



PCRS avec les affleurants de réseaux fournis par les opérateurs



RTGE



Le matériel d'acquisition

